Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **25 (1967)**

Heft 3

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Cette inquiétude n'est pas justifiée, voici pourquoi:

La MCC a été mise au point il y a moins de dix ans aux USA pour les besoins des opérations spatiales. Mais elle n'a pénétré en Europe, et particulièrement en Suisse, que récemment. A ma connaissance, la première diffusion publique en Suisse romande eut lieu fin juin 1965 à l'Université de Fribourg. Depuis, les cours ont foisonné: mais les principaux intéressés ont été les cadres techniques de l'économie. Il a été très peu parlé des applications à la gestion supérieure des entreprises. Et surtout, la phase d'approche et d'introduction à la MCC, celle que j'ai appelée « analyse séquentielle » dont l'usage exclusif est déjà d'une grande fertilité, n'a pas été suffisamment prônée (vraisemblablement parce qu'elle ne fait pas vendre, ou louer, des ordinateurs; ce qui est, soit dit en passant, une erreur: c'est en habituant les chefs d'entreprises à la « qualité » de la méthode qu'on développera chez eux le besoin de son exploitation quantitative). Cela dit, il reste encore une chose essentielle à signaler: l'analyse séquentielle est en réalité appliquée, quoique sans système et donc avec un rendement très inférieur, depuis toujours par l'« homo economicus » (et les autres). Comme M. Jourdain faisait de la prose: sans le savoir. Ce qui est nouveau, c'est la systématique introduite par la MCC, avec sa réaction sur la démarche analytique nécessaire au moment de structurer un projet. Le lecteur désireux d'approfondir la quesion s'en serait aperçu, mais mieux vaut qu'il en soit prévenu.

Ainsi donc, analyse séquentielle et méthode du chemin critique sont des aspects complémentaires, systématisés, et nouveaux, d'un cheminement propre à une « pensée gestionnaire » vieille comme le monde. Leur prochaine et massive diffusion ne fait aucun doute pour qui en a éprouvé les incontestables avantages.

REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Publiée mensuellement en français, anglais et espagnol par le Bureau international du Travail.

Contient des articles et des informations sur des sujets d'intérêt international concernant le travail, l'utilisation des ressources humaines, la politique des revenus, les relations professionnelles et autres questions touchant les conditions de vie et de travail dans tous les pays.

Parmi les articles récents figurent:

Problèmes et politiques de l'emploi au Sénégal, par E. Costa

La formation professionnelle au Chili, par Agustin Alberti S.

Les grèves au Royaume-Uni: Statistiques et tendances récentes, par J. F. B. Goodman

Abonnement annuel: 24 francs suisses
Le numéro: 2,40 francs suisses

Envoi franco de port sur commande adressée au Bureau international du Travail, 1211 Genève 22.